

Au conset fédèrat

Autor(en): **Marc**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **51 (1913)**

Heft 27

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-209665>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 5 juillet 1913: Nos premiers journaux (V. F.) (A suivre). — (Boutade). — Au Conset fédérat (Marc à Louis). — Qui z'y viennent! — (Boutade). — Mon fusil (M.-E. T.) (A suivre). — Le miracle de Montet. — Autrefois et aujourd'hui. — (Boutade). — Vieilles chansons populaires. — En pays vaudois.

NOS PREMIERS JOURNAUX

I

Le congrès de la presse suisse s'est tenu à Lausanne, les 28 et 29 juin. Les nombreux journalistes qu'il a réunis représentaient toutes les nuances politiques. Cela ne les a pas empêchés de faire bon ménage et de passer ensemble quelques heures agréables. Mais ne refaisons pas un récit que chacun a pu lire dans les quotidiens. Ce dont il n'a pas été parlé, en revanche, c'est des origines du journalisme dans notre pays, et c'est très bien, car cela permet au *Conteur* d'en dire quelques mots.

Les débuts de la presse ne se perdent pas dans la nuit des temps. En Suisse, ils datent de 1610. Cette année-là, parut à Bâle une feuille intitulée: *Gazette ordinaire de la semaine* (*Ordinäre Wochen-Zeitung*). Aucun exemplaire ne nous en a été conservé. Son existence ne dura au reste pas au delà de deux ans. D'autres publications de cette époque furent encore plus éphémères; malgré leur titre de « *Gazette* » ou de « *Journal* », c'étaient des imprimés n'ayant qu'un seul numéro et narrant uniquement quelque catastrophe; l'une de ces chroniques volantes remonte à 1618; elle est en allemand; c'est *La véridique et effroyable nouvelle relation* (ou *Gazette*) de l'éboulement qui engloutit en entier la riche bourgade de Plurs dans le val Bregaglia et qui fit 2500 victimes.

A partir de 1633 paraît, à Zurich, le second en date de nos périodiques: *La Gazette ordinaire et extraordinaire de la semaine* (*Wöchentliche Ordinari- und Extraordinari Zeitung*), dont les deux ou trois premiers numéros portent le titre de *Zeitung-Post*. Quel en est le contenu? Elle le dit à sa première page: « Les histoires mémorables, les faits et événements essentiels qui se sont passés ou peuvent se passer çà et là dans le monde, des récits impartiaux tirés des papiers imprimés les plus divers et le plus dignes de foi, enfin certaines lettres originales, voilà ce qui est offert ici au lecteur avide de s'instruire, le tout arrangé d'après l'ancien calendrier. L'an de grâce de notre Seigneur MDCXXXIII. » Et la vénérable feuille demeura longtemps fidèle à ce programme et à ce mode de rédaction, ainsi qu'on le voit par un numéro de l'année 1785, où figure la note que voici: « Toutes nos correspondances, ou plus exactement toutes les gazettes d'Allemagne, de Hollande et d'Angleterre nous ont manqué aujourd'hui. Veuillez donc, aimable public, nous pardonner nos lacunes. »

Comme à Bâle et à Zurich, c'est au XVII^e siècle que la presse genevoise fit ses premiers pas à l'époque de la guerre de Trente Ans. Son plus,

ancien organe est, en 1634, *Le Mercure suisse*, fondé et rédigé par Frédéric Spanheim, d'origine allemande, professeur de théologie à l'Académie et à qui le Conseil de Genève octroya la bourgeoisie d'honneur en 1629. Spanheim était un homme remarquable. Au temps où il enseignait à l'Université de Leyde, Bayle le dépeint ainsi:

Il faut rendre cette louange à ce docte Allemand qu'il avait la tête forte et bien remplie d'érudition. Il faisait des leçons publiques en théologie quatre fois par semaine; il en faisait de plus d'une sorte de privées à ses écoliers; il écoutait les proposant; il prêchait en deux langues, la sienne propre et la nôtre; il visitait les malades; il écrivait une infinité de lettres; il composait en même temps deux ou trois livres sur des sujets différents; il assistait tous les mercredis aux conseils de Son Altesse qui l'attirait à La Haye; il était recteur de l'Université, et parmi toutes ces occupations, il ne laissait pas de faire la recette et la dépense de sa maison, qui était pleine de pensionnaires. Il était rigide sur le fait des innovations, et il n'épargnait en cela ni amis ni ennemis. Sa maxime était qu'il fallait se battre contre ses propres frères, de quelque façon qu'ils blessassent l'orthodoxie.

Dans un « Avertissement au lecteur », Spanheim, journaliste, se présente de l'amusante façon que voici:

Ceux qui montent aujourd'hui sur un théâtre public ont besoin de faire provision d'un front d'airain, pour tout passeport, car, quelque bien équilibrés qu'ils soient, ils courent hasard d'être heurtés. Le siècle est trop plein de suffisance pour s'y promettre des rencontres favorables. *Le Mercure suisse* n'a pas été si matériel de s'imaginer qu'on changerait d'humeur pour lui et que sa livrée l'empêcherait d'être querellé. C'est pourquoi on a eu de la peine à le faire sortir de l'enceinte des Alpes et des douceurs de la solitude, en un temps si chatouilleux, car quoique son dessein soit innocent, son intention droite, sa relation naïve, son équipage plein de simplicité, il n'a pas laissé de croire que ses paroles seraient picotées, sa démarche brocardée et son port contrôlé.

En ces temps où la guerre civile menace sans cesse de s'allumer entre cantons catholiques et protestants, *Le Mercure suisse* se propose d'être un organe de pacification. Il conjure les Confédérés « d'éteindre les flammèches qui pétillent parmi eux », de revenir à la simplicité, à la loyauté et à la concorde de jadis. Citons un extrait de ses appels à la sagesse populaire:

En somme, que les traités du pays soient entretenus, leurs lois observées, leurs alliances ramenées, les similtés bannies, les hargnes passées assoupies, les faux pas oubliés, les chaleurs modérées, la candeur helvétique rappelée, les poitrines anciennes ouvertes, les premières mains rejointes, les effusions ralliées et tous expédients imaginables projetés et embrassés pour courir après la paix et l'attacher à un clou de diamant!...

Que les Suisses tiennent pour un oracle infaillible: que leur union est leur subsistance, leur désunion leur ruine; que les uns ne peuvent périr sans les autres, ni se perdre sans compagnie; que les ennemis de leur liberté désirent faire une capitulation des uns et des autres et de faire passer le guichet aux catholiques aussi bien qu'aux protestants.

Malgré quelques impuretés et son allure un peu lourde, ce style ne manque pas de charme; on sent qu'il rejette le cœur d'un brave homme autant que la raison d'un vrai sage. Mais le « docte Allemand » était protestant. En dépit de la tolérance dont il donnait de multiples preuves, sa façon d'apprécier l'histoire, notamment les affaires de la Valteline et des Grisons, déplut aux catholiques genevois. Ils fondèrent en 1635 le *Mercure d'Etat* pour lui répondre et pour traiter à leur point de vue les mêmes événements.

Au nombre des périodiques de la seconde moitié du XVII^e siècle, citons la *Gazette de Berne* (1689-1691) rédigée par Antoine Teissier, et un journal littéraire et scientifique, les *Dépêches du Parnasse* ou *Gazette des Savants*, fondé à Genève en 1693. L'éditeur en était Vincent Minutoli, Hollandais natif de Genève, contraint par une aventure galante d'abandonner le poste de pasteur qu'il occupait dans son pays d'origine et de rentrer dans sa ville natale.

Nous n'avons rien dit encore de la presse vaudoise, et pour cause: l'esprit public, dont les journaux sont le reflet par excellence, ne devait s'éveiller chez nous que bien plus tard du sommeil léthargique où l'avaient plongé les seigneurs et maîtres du Pays de Vaud.

(A suivre.)

V. F.

Du tout frais. — Entendu dans un restaurant au bord du lac:

— Regarde-voï, Ugène, comme ce poisson est frais... il a enco l'hameçon entre les dents.

AU CONSET FÈDÈRAT

Vo sède prau que l'a faliu votà lài a pas bin grand temps po on conselliè fèdèrat. Ion de Nòtsati, qu'on lài desà Monsu Perrier, l'è dan moo et lài faliài on soufragant. Clliau de Dzenèva desant: « Lo no faut! » ma ne savant pas cò mettre à la pllièce. Ne trovànt pas on hommo de cabosse et, po fini... la graisse lau z'a passà dèso lo nà. Lè papà l'ant racontà que lè prècau l'avant ètà offri cllia pllièce à dautrà de hiaut, mà cein que n'ant pas de, l'è que sant venu assebin mè dere de la preindre et que, se i'avè voliu, n'è pardieu pas Monsu Calonder qu'arài ètà nommà.

Fenamente que i'avè fini de dinà, vaitec qu'on out tappa à la porta. La Marienna va vèrè et l'ètà justameint trà grand monsu avouè dà du quemet dà quartèron et dà carmagnoule que l'allàvant tant que su lè grellhie. Mè, que n'avè rein met que mon gilet à mandze, l'ètà pardieu tot motset.

— Ite-vo monsu Marc à Louis? que mè diant dinse.

— Oi, du lài a mè de cinquànt' ans.

— Eh bin! on è venu vers vo po vo dere çosse. No faut on conselliè fèdèrat, on hommo de teppa et que l'ausse lezi d'allà pè Berne, adan on a peinsà à vo. Qu'èin dite-vo?

— Ma fài, que l'au z'è repondu, sè pas trau que vo dere. E-te onna bouna pllièce?

— Oh! bin! que cha! On è galézameint payf.
— Baillan-te de bounan?
— Dai z'annâie que lâi a, oï, principalameint
âo présideint.

— Saré-io tot tsaud présideint? Voliâvant dza
mè betâ présideint de la fretâre et i'è risquâ de
l'âi veni se n'avant pas met Gabriet dau Fontsf.

— Vo lo sarâ pâo-t'ître pas lè premi teimps,
mâ assurâ que cein vindra pâ la suite. Sède-vo
on bocon l'allemand?

— Pa pi. Lo compreigno on bocon. Dinse, se
on mè dit : « ya! nèe! » lâi su dau coup. Mâ lo
resto, i'âmo mî l'ouère ein patois. Clli dèvesâ de
la man gautse mè fâ mau âi deint.

— Et pu, l'ant dâi tradutteu, quemet l'è z'ap-
pelant. Lè dâi dzein que sant dâi duve man et
que dèbliottant lo tutche assebin que lo fran-
çais. Fant cein âo mécanique. Hardi, vo faut
dere oï. No faut on corps quemet vo. L'è su que
la Suisse l'âodrai dau bon côté avoué vo.

— Sein mè bragâ, crâio que fari dâi rido tsand-
zemeint, principalameint po lo militéro.

— Po lo militéro?

— Oï, ie voudrè que lè fenne fussant sordâ,
quemet lè z'hommo. Lè groche fustierne dein
lè tambou; lè bassette, dein lè dragon à tsevu;
lè nourresse, dein lè vivandière; lè borgne dau
get gautse, dein lè tirailleu; lè soriaude, dein
lè calonné; lè galéze, dein lè mitrailleur; cli-
auzique que l'ant quauque pâi fou dèso lo nâ,
dein lè sapeu.

— On pâo dan compta sur vo?

— Ma fâi ne sé pas! Vu demandâ à la Ma-
rienne et vo bailleri onna réponse devant que
sâi grand teimps.

— Dein ti lè casse, rappela-vo que l'è po la
patrie.

— A cô lo dite-vo.

— A revère, Marc à Louis.

— Adieussivo, cliiau Monsu.

Quand furant via, m'a faliu dere à la Ma-
rienne cein que voliâvant :

— Sant venu mè dere po consellié fédérat.
Qu'en crâi-to?

— N'è pas onna pllièce por tè, que m'a fé, ni
por mè. Sant venu vers tè passe que trovânt
nion d'autro. Te sarâ prau fou po dere oï, ma
ne vu pas. Atant on croûio cauchonnemeint.

Et l'è tot. N'è pas voliu la contrarèyi et i'è
vito écrit à cliiau Monsu 'na lettra io sè dèsaï :
Messieurs les précauts,

Je mets la main à la plume pour vous faire
savoir de mes nouvelles qui sont très bonnes,
Dieu merci; j'espère que les vôtres en sont de
même. Je veux vous dire en même temps que,
pour ce que vous m'avez parlé l'autre jour, la
Marianne n'est pas consentissante. Si vous aviez
peut-être une autre place où on serait mieux
payé que pour ce Conseil fédérat, elle dirait
peut-être pas non.

Mes sincères salutations.

MARC A LOUIS.

QUI Z'Y VIENNENT!

AL'AUBERGE de ***, durant toute la soirée, on
n'avait parlé que de la fameuse guerre
prérite. Les événements y prêtent. Et,
naturellement, on avait envisagé l'éventualité
d'une participation de notre pays à la mêlée.

Le plus belliqueux de ces combattants de la
langue avait été Pierre-Abram. A l'entendre, il
se chargerait à lui seul d'une centaine d'assail-
lants :

— Qui z'y viennent seulement, les charrettes,
et puis y verront de quel bois on se chauffe!

En rentrant chez lui, un peu plus tard qu'il
n'aurait dû, « vu son gouvernement », Pierre-
Abram, le foudre de guerre, faisait le plus dou-
cement possible.

Soudain, dans le corridor de sa maison, son
pied heurte quelque chose d'imprévu et Pierre-
Abram est violemment frappé au front. La dou-
leur lui fait voir trente-six millions d'étoiles.

— Au secou! au secou! Grâce! Pitié! Je me
rends!...

Sa femme, à demi-vêtue, accourt au bruit,
une bougie à la main.

— Alo! que signifie? Que l'arrive-t-y? Tu t'es
enco battu avet les murs?...?

— Ah!... c'est toi?... Mais non, je te dis, c'est
quierqu'un qui m'a tapé à la tête avet un mail-
let. Regarde seulement; j'ai une bougne.

Ce disant, Pierre-Abram passait avec précau-
tion la main sur la tumeur que le coup lui avait
faite au front.

Mais sa femme, peu crédule, aperçoit à terre
un outil, renversé.

— Tais-toi, patifou! Vois-tu pas que tu as mis
le pied sur le peigne du rateau et que c'est le
manche qui t'a donné le coup! Allons, viens
coucher, à présent, c'est l'heure! Et puis, une
autre fois, rentre-voir plus tôt! Tu entends?...?

Attrape! — Un campagnard du district de
Grandson montait en tramway de la place du
Tunnel au Chalet-à-Gobet.

En passant, place de l'Ours, le paysan, dési-
gnant de la main l'Ecole normale, demande au
conducteur ce qu'est ce bâtiment.

Un loustic, qui pensait rire un brin de la sim-
plicité du brave homme, prévient la réponse du
watmann et dit :

— Cet édifice? Eh bien, c'est pour loger les
fous de la campagne.

— Ah! c'est ça! Merci bien, mossieu. Y me
semblait bien que c'était un peu petit pou les
fous de la ville.

MON FUSIL

IV

Cette scène violente me soulagea. Je respi-
rais plus à l'aise. Un sentiment exquis de déli-
vrance s'emparait de mon être. Affranchie de
l'odieux passé du mensonge et de haine, ma
conscience s'épanouissait à l'aise dans la joie de
sa victoire. Oh! le bonheur d'être libre, dégagé
de l'enfer des compromissions, des préjugés,
des hypocrisies! Certes, je me promettais de la
mettre à profit, cette liberté acquise au prix de
tant de souffrances morales. Jusqu'à mon der-
nier souffle, je combattrais la néfaste théorie
des deux lois : la loi de la conscience, immor-
telle, dont on pouvait impunément se gaudir, et
l'autre, celle des intérêts matériels de l'égoïsme,
de l'orgueil, la loi périssable devant laquelle il
fallait se courber...

De nouveau, l'abominable tromperie m'appa-
raissait dans toute sa hideur. Il était impossible
qu'il y eût deux vérités, l'une pour le dimanche
et l'autre pour la semaine. Prétendre cela, c'était
aller contre le bon sens et la logique.

Oui, je me sentais un autre homme. Je de-
meurais confondu de la facilité avec laquelle la
transformation s'était accomplie. D'un simple
effort de volonté, je me trouvais délivré de cette
arme redoutable que je croyais, à tout jamais,
rivée à mon épaule. Il était là, inerte, sans force,
incapable d'un geste, vaincu, l'instrument de
carnage et de mort. Pourquoi donc, puisque
cela ne demandait qu'un peu de vigueur, les
peuples ne se débarrassaient-ils pas une fois
pour toutes des formidables armements qui les
écrasaient? Qu'attendaient-ils donc, les malheu-
reux, pour tenter d'échapper au massacre pro-
chain?

Soudain, il me sembla que mon fusil avait
tressailli. Et comme je le contemplais curieuse-
ment, sa voix claire, métallique, cette voix que
j'étais seul à comprendre, rompit le lourd si-
lence :

— Avant la séparation définitive, me dit-il,
permets-moi, au nom de notre ancienne amitié,
de te donner quelques explications nécessaires.

Des explications! Ah! je n'en devinais que
trop bien la teneur. Sans doute, il allait me
remplir les oreilles d'arguments patriotiques,

invoquer l'inéluctable nécessité de la guerre,
me servir des démonstrations historiques com-
me si l'avenir devait obligatoirement être une
répétition du passé. Je les connaissais ces ra-
isonnements-là et je ne perdrais certes pas mon
temps...

— Je le veux, prononça-t-il brusquement, sur
un ton qui n'admettait pas de réplique.

Et tout de suite, sans attendre ma réponse, il
commença. Contrairement à mon attente, il se
déclara entièrement de mon avis. Oui, la guerre
était une chose horrible, une tare monstrueuse
dont il espérait bien qu'un jour l'humanité se-
rait délivrée.

Seulement, ce jour-là était lointain. Que
voyait-on, en effet, autour de soi? Des hommes
envieux, méchants, médisants, cruels. Les meil-
leurs eux-mêmes ne valaient pas grand'chose.
On se déchirait entre citoyens, entre frères et
sœurs, entre maris et femmes. Le moindre suc-
cès des uns éveillait la jalousie féroce des au-
tres. Les partis politiques, en apparence les plus
unis, étaient dévorés par les discussions intes-
tines, les compétitions, les rivalités indivi-
duelles. Pouvait-on vraiment tabler sur l'adou-
cissement des mœurs, alors qu'au choc le plus
léger l'instinct de brutalité se réveillait et mon-
trait ses griffes?

J'écoutais, attentif, sentant qu'il disait vrai. Il
poursuivit :

— Je crois, moi aussi, que la vérité est une.
Mais la connaissons-nous? Qu'est-elle en droit
d'affirmer, la science, sinon qu'elle ne sait rien.
La cellule, sur laquelle des générations de sa-
vants se sont penchées, refuse de livrer son se-
cret. L'origine et la fin nous échappent. Le
mystère de la naissance est aussi ténébreux que
celui de la mort. On enseigne aux enfants que
deux et deux font quatre. Les mathématiciens
les plus illustres en sont encore à chercher la
preuve de cette addition rudimentaire. Nous
pataugeons dans l'hypothèse. Nul n'a le droit de
rien affirmer, parce que nul n'est en puissance
de rien démontrer. Seule la nécessité de la lutte,
de la lutte perpétuelle dont la nature nous offre
un vivant exemple, me paraît logiquement sou-
tenable...

(A suivre.)

M.-E. T.

St-Martin. — Notice sur l'Eglise de St-Martin, à
Vevey, par Ed. Recordon, professeur, publiée sous
les auspices de la Municipalité de Vevey. — *Vevey, Säuberlin et Pfeiffer S. A., Imp.-Editeurs.*

L'Eglise de St-Martin, à Vevey, a fait l'objet d'étu-
des approfondies de la part des historiens et des
archéologues, mais il n'existait aucun travail d'en-
semble coordonnant les résultats obtenus. La Mu-
nicipalité de Vevey a donc été bien inspirée en fai-
sant publier la plaquette dont le titre figure en tête
de ces lignes.

Après un chapitre consacré à l'histoire de l'église,
l'auteur en donne une description détaillée. Il s'ar-
rête tout particulièrement au chœur admirable-
ment restauré, il y a une dizaine d'années, par
MM. Nicati et Burnat. Puis, dans un appendice, il
publie la liste des autels de St-Martin à l'époque
catholique, ainsi que le texte des principales des-
criptions en langue étrangère. On y trouve en par-
ticulier l'épithaphe de Sylvestre Dufour, amusante à
cause des jeux de mots qui y foisonnent; celle du
pharmacien Matte, grand voyageur, brasseur d'af-
faires; celle, fort redondante, de Ludlow, un des
juges de Charles I^{er} d'Angleterre; celle, plus mo-
deste, de son collègue Broughton.

Cette brochure, qui se vend au prix de 50 centi-
mes, est ornée de plusieurs clichés inédits et l'im-
pression, fort soignée, sort des ateliers Säuberlin et
Pfeiffer S. A., à Vevey.

LE MIRACLE DE MONTET

IL paraît que la clef de voûte du chœur de l'é-
glise de Montet-Cudrefin est percée d'un trou
suffisamment grand pour qu'un homme y
puisse passer la tête, écrivait au *Démocrate*
M. S. F.